

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le jeudi 16 juin 2022, à 16 h par vidéoconférence, mesure exceptionnelle mise en place en raison de la pandémie actuelle (COVID-19).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Mario Lemay, premier vice-président
- Monsieur Stéphane Williams, deuxième vice-président
- Monsieur Claude Dalpé, directeur
- Madame Isabelle Poulet, directrice
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur
- Madame Natalie Parent, directrice

Messieurs Mathieu Daviault, membre substitut de la Ville de Saint-Amable, Yves Lanthier, secrétaire-trésorier ainsi que Mesdames Sylvie Beaulieu, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie et Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 22-5334 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU JEUDI 16 JUIN 2022

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Isabelle Poulet il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du jeudi 16 juin 2022 tenue à 16 h par vidéoconférence.

L'ordre du jour est le suivant :

Résolution 22-5335	Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2022
Résolution 22-5336	Conditions de travail des cadres – Équité salariale
Résolution 22-5337	Produits chimiques 2022 – Mandat à la Ville de L'Assomption
Résolution 22-5338	Soumission pour toiture Phase 3 – Recommandations
Résolution 22-5339	Lettre d'entente poste de Monsieur Guy Poulin
Résolution 22-5340	Affichage de poste technicien à l'entretien temporaire 3 ans
Résolution 22-5341	Approbation des dépenses du 20 mai au 16 juin 2022
Résolution 21-5342	Levée de l'assemblée

Entrée en vigueur : 16-06-2022

Résolution 22-5335 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 MAI 2022

Sur proposition de Monsieur Gaétan Marcil appuyé par Monsieur Stéphane Williams il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 20 mai 2022 par vidéoconférence.

Entrée en vigueur : 16-06-2022

Résolution 22-5336 CONDITIONS DE TRAVAIL DES CADRES – ÉQUITÉ SALARIALE

CONSIDÉRANT QU'UN processus d'évaluation du personnel cadre dans le but d'établir l'équité salariale du poste féminin et d'établir le salaire en fonction de sa pondération à des postes similaires des villes et Régies environnantes a été effectué par un conseiller en relations de travail de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE le processus a démontré une différence au niveau de l'équité du poste de l'adjointe administrative;

CONSIDÉRANT QU'UNE rétroactivité doit être versée à l'adjointe administrative puisque le processus d'évaluation a débuté en 2020;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé appuyé par Madame Natalie Parent, il est unanimement résolu d'approuver le paiement de la rétroactivité de l'adjointe administrative à partir du début du processus, soit en mai 2020 jusqu'au versement en juin 2022.

Entrée en vigueur : 16-06-2022

Résolution 22-5337 **DÉLÉGATION DE POUVOIRS À LA VILLE DE L'ASSOMPTION POUR PROCÉDER À LA DEMANDE DE PRIX POUR L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS CHIMIQUES POUR L'ANNÉE 2023**

CONSIDÉRANT le regroupement des villes de l'Assomption, Joliette, Repentigny, Rosemère, Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, ainsi que les régies d'Aqueduc intermunicipale des Moulins, intermunicipale de l'eau de Deux-Montagnes et intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, pour l'achat en commun de produits chimiques pour le traitement de l'eau;

CONSIDÉRANT que les villes et régies faisant partie du regroupement « Rive-Nord » procèdent à tour de rôle à la préparation des documents d'appel d'offres; la Ville de L'Assomption étant celle qui procédera à l'appel d'offres pour l'année 2023;

EN CONSÉQUENCE:

Sur proposition de Madame Isabelle Poulet, appuyé par Monsieur Claude Dalpé, il est unanimement résolu de mandater la Ville de L'Assomption pour procéder à l'appel d'offres et à l'ouverture des soumissions publiques pour l'approvisionnement en produits chimiques requis pour le traitement de l'eau, par la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable pour l'année 2023.

Entrée en vigueur : 16-06-2021

Résolution 22-5338 **SOUMISSIONS TOITURE PHASE 3 – RECOMMANDATIONS**

CONSIDÉRANT QUE la firme Architecture Casa. a procédé à un appel d'offres pour la réfection de la toiture – Phase III;

CONSIDÉRANT QUE six entrepreneurs ont déposé une soumission conforme, taxes exclues :

✓ Couvertures Saint-Léonard :	592 900 \$
✓ Poulin & Bureau inc. :	488 782 \$
✓ Toiture Couture :	446 000 \$
✓ Couvertures Montréal Nord tée :	569 900 \$
✓ Techni-Toit :	496 700 \$
✓ Couvreur RB Proulx inc. :	549 935 \$

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Toiture Couture est le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyé par Monsieur Stéphane Williams, il est unanimement résolu d'octroyer le contrat de réfection de la toiture – Phase III à l'entreprise Toiture Couture pour 446 000 \$ plus les taxes applicables.

Entrée en vigueur : 16-06-2022

Résolution 22-5339 **LETTRE D'ENTENTE POSTE MONSIEUR GUY POULIN**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Guy Poulin, technicien à l'entretien, a des limitations physiques pour effectuer plusieurs tâches reliées à son poste en raison de problématiques au niveau de sa santé et que ceci affecte l'exécution de travaux dont la Régie a la responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a conclu une entente avec Monsieur Poulin et le SCFP afin de le muter à un poste temporaire de Technicien à l'entretien – Projets spéciaux, pour une durée de trois (3) ans;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Monsieur Stéphane Williams, appuyé par Monsieur Gaétan Marcil, il est unanimement résolu d'approuver la mutation de Monsieur Guy Poulin au poste temporaire, d'une durée de trois (3) ans, de Technicien à l'entretien – Projets spéciaux.

Entrée en vigueur : 16-06-2022

Résolution 22-5340 AFFICHAGE DE POSTE TECHNICIEN À L'ENTRETIEN – TEMPORAIRE TROIS ANS

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Guy Poulin, technicien à l'entretien, est muté à un poste temporaire de Technicien à l'entretien – Projets spéciaux pour une durée de trois ans et que la Régie a besoin d'un technicien à l'entretien pour combler le poste laissé vacant pendant cette période;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Natalie Parent d'approuver l'affichage de poste de Technicien à l'entretien temporaire pour une durée de trois ans.

Entrée en vigueur : 16-06-2022

Résolution 22-5341 APPROBATION DES DÉPENSES DU 22 AVRIL AU 19 MAI 2022

Sur proposition de Madame Isabelle Poulet appuyé par Monsieur Marc-André Savaria il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 20 mai au 16 juin 2022.

Entrée en vigueur : 16-06-2022

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 18 août 2022 à 16 h par visioconférence;

Entrée en vigueur : 16-06-2022

Résolution 21-5342 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Monsieur Gaétan Marcil appuyé par Monsieur Claude Dalpé il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 16-06-2022

.....
Président

.....
Secrétaire-trésorier